

Chambre d'Agriculture du Gers

Session du mercredi 30 novembre 2016



Chambre d'Agriculture du Gers

C'est dans le cadre toujours aussi agréable du château de MONS que la chambre d'agriculture du Gers a tenu sa session de novembre. Ordre du jour copieux avec le budget 2017, la mise en commun de services et de compétences avec les chambres voisines des départements de l'Ariège et des Hautes-Pyrénées, le vote des délibérations et enfin le discours du président Henri-Bernard CARTIER. Dans un contexte compliqué, avec des contraintes budgétaires dictées par l'état et difficilement supportables, il est indispensable de chercher à faire des économies sans mettre en péril la qualité du service rendu. C'est le projet des 3 départements sus nommés qui souhaitent mettre en commun ce qu'on appelle aujourd'hui le « back office », que nos cousins québécois traduise par « arrière guichet », et qui désigne en fait l'ensemble des tâches administratives, logistiques et financières dans une entreprise ou une institution. Bien entendu, et ce fût une inquiétude répercutée par une partie de l'auditoire, les chambres départementales garderont leurs prérogatives et leur autonomie. Il s'agit simplement de tenter de réduire les coûts de fonctionnement encore une fois sans nuire à la qualité. Ces propos devaient probablement satisfaire Pierre ORY, préfet du Gers, présent à la tribune, maintes fois sollicité pendant cette matinée pour faire remonter « plus haut » voir « au plus haut » les craintes, les angoisses ou même les colères du monde agricole. Ce ressenti constitua, après des délibérations adoptées sans trop de problèmes, l'essentiel du discours du président CARTIER. Il dénonça, d'une voix forte et avec beaucoup de conviction, dans l'ordre :

- les « anti-tout » : anti viande, anti corrida, anti foie gras,...etc. Et pour contredire cette « dérive sectaire », il annonça la création d'ESPRIT SUD 32 , présidé par le charismatique André DAGUIN, et une première manifestation sur les allées d'ETIGNY à AUCH le samedi 10 décembre.
- la gestion de l'eau : « on a frôlé la catastrophe » : il reste 4 millions de m3 sur la NESTE. Il faut tout repenser : les mesures de restrictions et les valeurs d'étiage.
- la révision de la zone défavorisée simple : les critères de classement doivent évoluer car en l'état 150 communes du GERS seraient exclues du processus !
- la PAC : trop de retard dans les procédures de déclaration. Conséquence : trop de retard dans les versements d'avance de trésorerie.
- le bio : le Gers est le premier département en surface convertie à l'agriculture bio mais les filières restent à organiser.
- la viticulture : bonne année 2016 mais les maladies sont toujours présentes et les traitements pas ou peu efficaces.
- Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations agricoles : PCAE. Moderniser les outils de travail, gagner du temps et avoir des installations aux normes. Ces fameuses normes que connaît trop bien aujourd'hui la filière avicole avec la grippe aviaire. L'enveloppe débloquée par l'Etat sera t'elle suffisante pour satisfaire toutes les demandes ?
- y voir clair : mise à disposition des agriculteurs de conseillers expérimentés pour un accompagnement personnalisé.

En conclusion : une chambre d'agriculture active, prête à relever tous les défis du moment, mais qui attend des politiques une vraie Politique Agricole qui donnerait espoir et confiance à nos agriculteurs.



de gauche à droite: François TOULIS, président de la C.A de l'Ariège, Jean Louis CAZAUBON, président de la C.A des Hautes Pyrénées, Dominique-Marie RESCLAUSE, directrice des services, C.A du Gers, Henri-Bernard CARTIER, président de la C.A du Gers, Pierre ORY, Préfet du Gers, Bernard GENDRE, conseiller départemental du Gers et président de la commission agriculture.